



ANNEXE 1

à l'arrêté préfectoral
fixant les mesures d'interdiction et de prévention liées à l'emploi du feu et l'incinération des végétaux
dans la lutte contre les incendies.
(rappel : l'emploi du feu peut être ponctuellement interdit selon le niveau de risques dans la période du
1^{er} juillet au 30 septembre)

Formulaire de demande d'autorisation pour une opération de brûlage réalisée entre le 1^{er} avril et le 30 septembre

- Brûlage de déchets végétaux issus de L'EXPLOITATION FORESTIÈRE
- Brûlage de déchets végétaux issus de L'EXPLOITATION AGRICOLE

1 - Le demandeur :

Je soussigné :	en qualité d'exploitant agricole <input type="checkbox"/> en qualité d'exploitant forestier <input type="checkbox"/>
Nom-prénom	
Adresse :	
Code postal – Commune :	
N° téléphone (fixe / portable)	
Adresse électronique	
N° immatriculation de l'entreprise	

Agissant en tant que :

Propriétaire	<input type="checkbox"/>
Délégué du propriétaire, ayant droit, en qualité de	locataire/fermier <input type="checkbox"/> , entreprise de travaux mandatée <input type="checkbox"/> autre <input type="checkbox"/>

2 - Terrains concernés par le brûlage (compléter sur papier libre si nécessaire) :

Commune	Lieux-dits	Section-N° parcelle	Superficie (ha)

Lieu du brûlage : forêt , lande , prairie , plantation forestière , autre

- Si hors forêt, distance des espaces boisés, landes les plus prochesmètres
- Distance des habitations les plus proches :mètres

3 – Date/période du brûlage : duau.....

4 – Pièce à joindre à la demande :

- plan de situation au 1/25 000 (format A4)

Je soussigné (e), le demandeur :

- certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus.

- m'engage à :

- détenir et présenter lors de tout contrôle l'autorisation délivrée par Monsieur/Madame le maire
- respecter les dispositions fixées par l'arrêté préfectoral relatif à l'emploi du feu

Je suis informé(e) que l'emploi du feu et les conséquences qui peuvent en résulter relèvent de mon entière et unique responsabilité.

Fait à	Le
---------------------	-----------------

Signature du demandeur (avec mention manuscrite "lu et approuvé")

Cette demande est à établir en 2 exemplaires auprès de la mairie de la commune où aura lieu l'opération, au moins 15 jours francs avant la date prévisionnelle du brûlage.

Cadre réservé à la mairie	
<i>Date de réception en mairie</i>	
<i>N° d'enregistrement à la mairie</i>	
<i>Observations du Maire</i>	
<i>Décision du Maire</i>	REFUS <input type="checkbox"/> / AUTORISATION <input type="checkbox"/>
<i>Signature du Maire et cachet de la mairie</i>	
<i>Date de la décision</i>	

Avant toute mise en œuvre de l'opération, il est nécessaire de s'assurer avant de réaliser son opération qu'aucun arrêté préfectoral n'interdit l'usage du feu, soit en raison d'un dispositif de prévention de la pollution de l'air, soit d'une information locale particulière de risques liés aux incendies.

Tableau parcellaire complémentaire (à l'ANNEXE 1)

Terrains concernés par le brûlage (compléter sur papier libre si nécessaire):

Commune	Lieux-dits	Section-N° parcelle	Superficie (ha)